

Les adultes handicapés accueillis dans des établissements médico-sociaux

(FAM, MAS et Foyer de vie)

Le Lot-et-Garonne

Les données présentées dans cette fiche concernent les adultes handicapés accueillis en foyer de vie/occupationnel, FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) et MAS (Maison d'Accueil Spécialisée). Ont également été intégrés, les adultes accueillis en foyer polyvalent ou en établissement expérimental dont le type d'intervention est « activité occupationnelle » ou « accueil médicalisé ». Sur les 17 établissements du département entrant dans ces critères, 16 ont répondu à l'enquête ES-Handicap – 2014 d'où sont issus les résultats présentés. Compte tenu de la complexité de l'offre et des particularités des établissements, les données de cette enquête ne sont pas redressées des non répondants pour décrire la population totale.

La part de la population décrite est de 56%. Par ailleurs, certaines structures ayant participé à l'enquête ES n'ont pas renseigné toutes les caractéristiques des personnes qu'elles accompagnent. Aussi, les effectifs et pourcentages indiqués portent uniquement sur les personnes dont les caractéristiques sont décrites.

L'offre par modalités d'accueil

Tableau 1 : Répartition des capacités d'accueil par catégorie d'établissement et type de places installées

	Foyer de vie/occupationnel	FAM	MAS	Total
Internat	316	161	130	607
Accueil de jour	36	3	28	67
Accueil temporaire	17	5	0	22
Total	369	169	158	696
Taux d'équipement ¹	2,4‰	1,1‰	1,0‰	4,5‰

Source : FINESS – Exploitation CREAI Aquitaine

En Lot-et-Garonne, le taux d'équipement est de 4,5 places pour 1 000 habitants âgés de 20 à 59 ans. Plus de la moitié de ces places sont installées en foyer occupationnel ou foyer de vie avec un taux d'équipement de 2,4 places pour 1 000 personnes. L'accueil en internat représente près de 90% de l'offre.

¹ Taux d'équipement pour 1000 personnes entre 20-59 ans.

Typologie des adultes handicapés

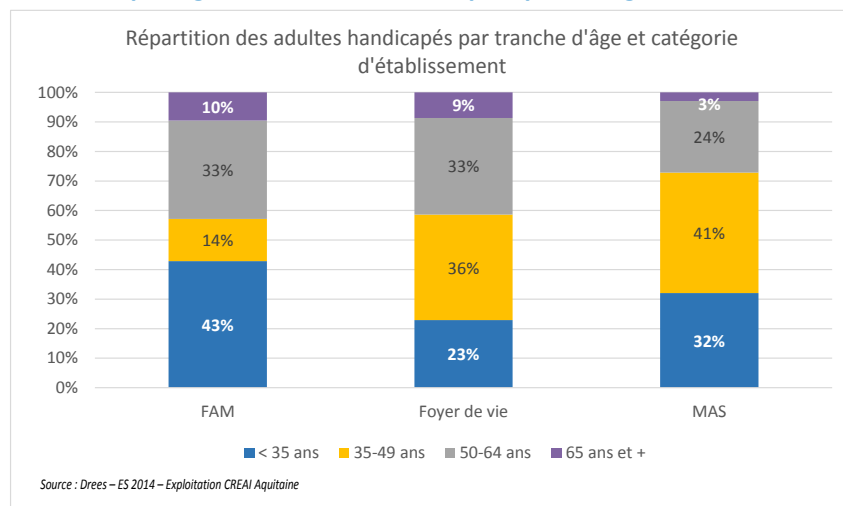
Tableau 2 : Répartition des adultes handicapés accueillis par catégorie d'établissement

FAM	21
Foyer de vie	266
MAS	103
Total	390

En 2014, sur l'ensemble du Lot-et-Garonne, 390 personnes handicapées sont accueillies en structure d'hébergement pour adultes handicapés, plus de 70% de ces adultes handicapés sont accueillis en foyer de vie.

Source : Drees – ES 2014 – Exploitation CREAI Aquitaine

Structure par âge des adultes handicapés, par catégorie d'établissement



La structure par âge des résidents varie assez sensiblement selon la catégorie d'établissement. En moyenne, 38% des personnes accueillies sont âgées de 50 ans ou plus.

Les adultes handicapés accueillis se répartissent équitablement entre les hommes (194) et les femmes (196).

Pathologie, déficience et incapacités

Principales pathologies connues

Tableau 3 : Répartition des adultes handicapés par principales pathologie connues et catégorie d'établissement²

	Psychose infantile		Autisme ou TED		Accidents périnataux		Trisomie et autres anomalies chromosomiques		Psychose survenue à partir de l'adolescence		Pathologie génétique	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
FAM	4	19%	10	48%	3	14%	1	5%		0%	2	10%
Foyer de vie	84	32%	9	3%	38	14%	32	12%	34	13%	13	5%
MAS	16	16%	26	25%	4	4%	11	11%	7	7%	6	6%
Total	104	27%	45	12%	45	12%	44	11%	41	11%	21	5%

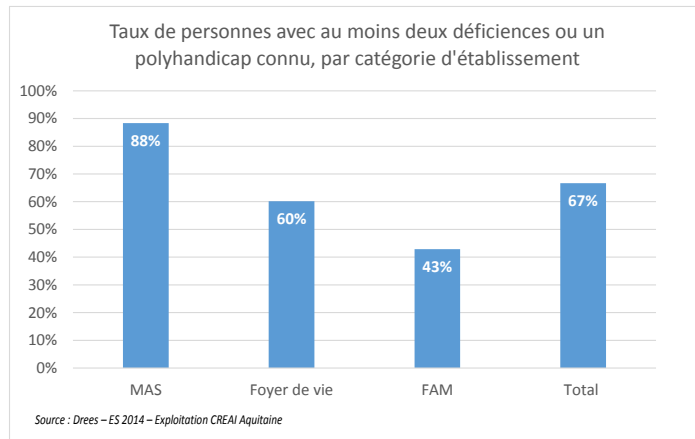
Source : Drees – ES 2014 – Exploitation CREAI Aquitaine

Sur les 390 personnes accueillies en établissement pour adultes handicapés du Lot-et-Garonne, 79% ont une pathologie connue. Parmi elles, 27% (104 personnes) souffrent de psychose infantile, 12% présentent des troubles autistiques et 12% ont une pathologie liée à un accident périnatal.

² La nomenclature ES concernant la pathologie n'a pas pour objectif de répertorier l'ensemble des pathologies à l'origine des déficiences et incapacités mais d'en mettre certaines en exergue (autisme, trisomie, accidents périnataux etc.) qui ne recouvrent dans les faits que 50% en moyenne des personnes accueillies. Notons, par ailleurs, que dans cette nomenclature persiste le diagnostic de « psychoses infantile » qui n'est pas reconnu par la CIM10 (classification internationale des maladies) et dont l'utilisation est jugée contestable par la HAS (Haute autorité de santé).

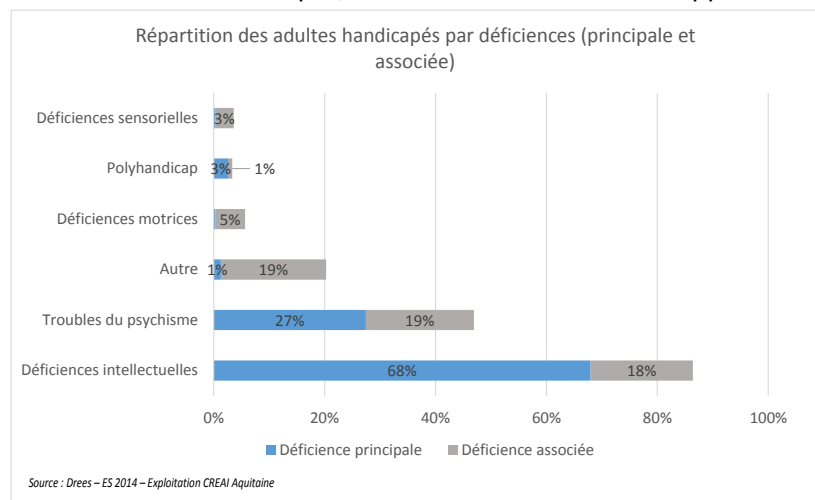
Déficiences

Le taux d'adultes handicapés avec au moins deux déficiences connues ou un polyhandicap est de 67% (260 personnes). Ce taux atteint 88% au sein des MAS, avec 91 personnes qui souffrent d'au moins deux déficiences ou d'un polyhandicap.



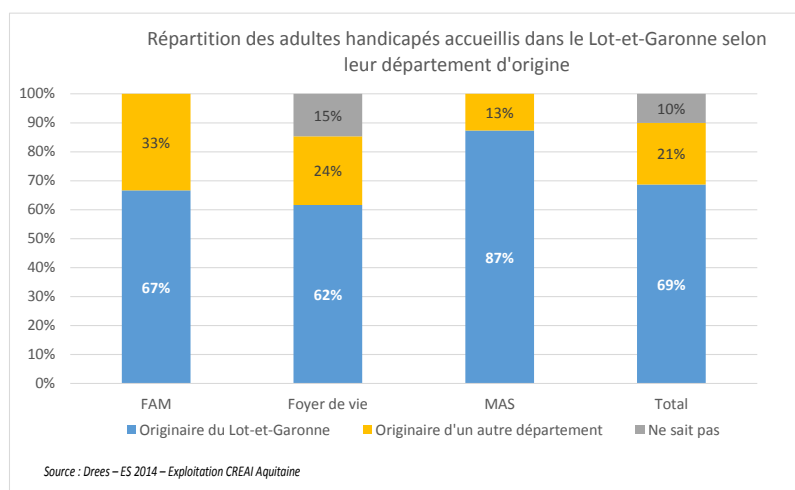
Les déficiences intellectuelles touchent près de 90% des adultes handicapés accueillis en établissement médico-social en Lot-et-Garonne ; pour 20% (79 personnes), ces déficiences sont liées à un retard mental profond et sévère. Les

troubles du psychisme touchent 47% des adultes handicapés, avec 20% des troubles en rapport avec des troubles psychiatriques graves.



Les flux dans l'espace

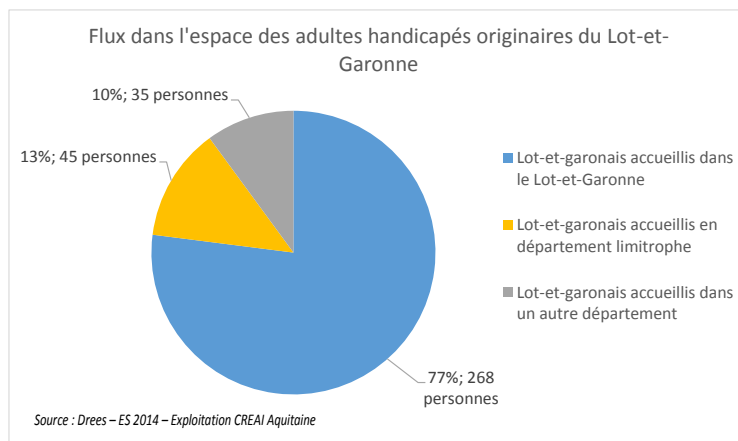
Sur les 390 adultes handicapés accueillis au sein des établissements du Lot-et-Garonne, 268 en sont originaires et 83 sont originaires d'un autre département (NB : pour 39 adultes handicapés, l'origine départementale n'est pas connue). Les FAM sont les établissements qui accueillent le plus de résidents originaires d'un autre département (33%).



Les FAM sont les établissements qui accueillent le plus de résidents originaires d'un autre département (33%).

Les adultes handicapés originaires du Lot-et-Garonne accueillis hors département d'origine

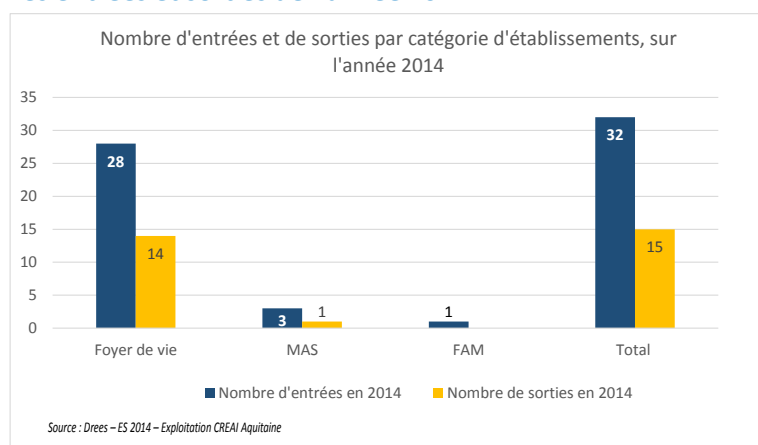
Les trois quarts des adultes handicapés originaires du Lot-et-Garonne sont accueillis dans un établissement de ce département. Les adultes handicapés du Lot-et-Garonne sont en Nouvelle-Aquitaine les plus nombreux³ à devoir aller dans un autre département pour bénéficier d'un accueil en établissement.



Dans la moitié des cas, cet accueil se fait dans un département limitrophe au Lot-et-Garonne (20%).

Les flux dans le temps

Les entrées et sorties de l'année 2014



En 2014, 32 adultes handicapés sont entrés en établissement médico-social dans le Lot-et-Garonne, dont 28 personnes en foyer de vie. Sur cette même année, 15 adultes handicapés en sont sortis.



Le tableau 1 sur la répartition des capacités d'accueil par catégorie d'établissement et type de places installées est issu du fichier FINISS. Il s'agit donc ici du nombre de places installées qui ne correspond pas nécessairement au nombre de personnes accueillies.

³ Avec ceux des Landes